

Après-midis des cartels éphémères

Laure Hermand-Schebat

Cher, chair, chère, chaire objet(s) *

Dans l'histoire d'Ernst Lanzer, dit « l'Homme aux rats ¹ », « la question de la dette et de l'impossibilité à s'en acquitter » est centrale. C'est ce que met en lumière un article d'Anne-Sophie Guillen intitulé « Peut-on s'acquitter de sa dette ? Une lecture de l'Homme aux rats ² ». Nous sommes en train de lire et de discuter dans notre cartel éphémère plusieurs articles autour du thème de l'argent, dont celui-ci qui m'a incitée à relire chez Freud le cas de l'Homme aux rats sous cet angle de la dette impossible à acquitter en distinguant dette réelle, dette imaginaire et dette symbolique. Je tenterai ainsi de repérer les incidences que l'impossibilité pour l'Homme aux rats d'inscrire dans son psychisme la dette symbolique, qui est de structure pour tout parlant, a sur son rapport à son désir et à ses objets, voire à son objet *a*, d'où les parenthèses dans mon titre autour du *s* pour opposer une multiplicité d'objets cessibles et échangeables à l'objet petit *a*.

Il y a d'abord sur le plan réel cette dette de 3 couronnes 80, prix de lunettes envoyées dans un « paquet contre remboursement » arrivé au bureau de poste de Z. L'Homme aux rats est convaincu, à la suite de ce que lui a dit le capitaine qui lui raconte le supplice des rats, de devoir cette somme au lieutenant A, puis au lieutenant B. Mais quelques heures avant sa conversation avec le capitaine cruel, il avait appris d'un autre capitaine qu'« il ne restait redevable des frais de remboursement à personne d'autre qu'à l'employé de la poste ³ », élément qu'il a refoulé et qui fait retour au cours de la cure. Cette dette réelle de 3 couronnes 80 donne lieu à une floraison imaginaire de scénarios de remboursements, tous impossibles, qui produisent des obsessions récurrentes. « La dette imaginaire [...] occupe toute sa vie psychique », comme le souligne Anne-Sophie Guillen. L'Homme aux rats maintient à la fois l'impossibilité de rembourser la dette et l'obligation qu'il se donne de la rembourser : là gît sa jouissance dont il ne veut

rien céder. « La dette devient un cérémonial dans lequel le sujet rencontre sa jouissance ⁴. »

Mais un autre élément autour de cette question de la dette me semble important : l'erreur sur la personne. L'Homme aux rats doit l'argent à la femme de la poste, ce qu'il a complètement refoulé. Il est convaincu de devoir l'argent au lieutenant A puis au lieutenant B. La dette doit être envers un homme et non une femme. Il s'agit d'une identification imaginaire au père puisque dans l'histoire du père se trouve une dette de jeu jamais acquittée, une somme d'argent prêtée par un ami et que le père n'a jamais remboursée. Lacan, dans « Le mythe individuel du névrosé », dégage les deux éléments de la « constellation familiale » de l'Homme aux rats, ce qu'il appelle « la constellation originale du sujet » : d'une part la « dette du père à l'égard de l'ami » qu'il n'a jamais pu rembourser, d'autre part une forme de « substitution de la femme riche à la femme pauvre dans l'amour du père ⁵ ».

Cette omniprésence de la dette imaginaire dans le psychisme de l'Homme aux rats vient masquer la « dette symbolique » qui est de structure et concerne tout sujet parlant, « pris dans les lois du langage ⁶ ». Cette dette symbolique est en lien avec la castration et le phallus entendu comme signifiant manquant, comme manque de signifiant, « le signifiant du point où le signifiant manque », dit Lacan dans le *Séminaire VII* ⁷. Un des symptômes de la névrose obsessionnelle de l'Homme aux rats est intéressant à cet égard, symptôme que Freud nomme « contrainte à comprendre » et qui apparaît après le départ de la dame chère à son cœur : « Il s'astreignait à comprendre exactement chaque syllabe prononcée devant lui par quelqu'un comme si, autrement, un grand trésor allait lui échapper ⁸. » Il s'agit quand l'Homme aux rats écoute les autres parler de ne pas en perdre une seule syllabe, « ne pas en perdre une miette » comme on dit, de ne laisser aucune place vide, de posséder chaque syllabe comme un objet. Et quand Freud le questionne sur sa vie sexuelle, l'Homme aux rats répond : « Oh tout est en ordre [dit-il d'un ton léger], je ne souffre d'aucun manque ⁹. » Une autre traduction propose : « Je ne me prive guère ¹⁰. » Dans les deux cas le sens est le même. Là encore, pas de place pour ce qui manque, tout vide doit être comblé.

Le phallus comme signifiant du manque est évidemment en lien avec la question de l'accès au désir, désir qui chez l'obsessionnel se trouve interdit : « Le phallus donne accès au désir », « l'accès au désir a un certain prix », note Anne-Sophie Guillen ¹¹. Dans le *Séminaire VII*, Lacan parle du prix qu'il faut payer pour l'accès au désir (« payer le prix pour l'accès au

désir »). Il ajoute qu'il faut payer avec quelque chose : « Ce quelque chose s'appelle la jouissance » ; « cette livre de chair » est « l'objet qu'on paie pour la satisfaction du désir ¹² ». Lacan avait déjà évoqué dans son séminaire de l'année précédente « la livre de chair engagée dans son rapport au signifiant ¹³ ». On peut dès lors comprendre la dette symbolique comme une perte impossible à rembourser, impossibilité inscrite dans la structure, comme cette coupure qui produit le petit *a* comme reste.

Comme le souligne Anne-Sophie Guillen, « faute de coupure [...] l'objet devient omniprésent ¹⁴ ». À la relecture du cas de l'Homme aux rats que j'ai faite à l'occasion du cartel éphémère, j'ai été frappée par la prolifération des objets dans les épisodes racontés. Il y a d'abord l'objet perdu qui doit être immédiatement remplacé : le lorgnon (lunettes ou pince-nez selon les traductions). Il y a ensuite ces noms d'objets qu'Ernst Lanzer à l'âge de trois ou quatre ans jette à la face du père qui le bat pour avoir mordu quelqu'un, recourant à ces noms d'objets par ignorance à son âge des insultes. « Il lui aurait donné », écrit Freud, « tous les noms d'objet qui lui venaient à l'idée disant : toi lampe, toi serviette, toi assiette, etc. ¹⁵ ». Il ravale ainsi le père au rang d'objet ordinaire, il le réduit à un objet cessible. En outre, l'objet anal apparaît dans un des rêves du patient rapporté par Freud : « Il voit ma fille devant lui, mais, à la place des yeux, elle a deux plaques de merde ¹⁶ ». Freud note alors l'équivalence, devenue classique après lui, entre la merde et l'argent, objets cessibles par excellence. La dette elle-même, les 3 couronnes 80, devient un objet qui lie Ernst Lanzer non seulement à la dame de la poste à qui il doit l'argent, mais aussi à son père qui n'a jamais remboursé sa dette de jeu. Se déroule ainsi dans l'histoire de l'Homme aux rats une multiplicité d'objets cessibles et échangeables.

Je souhaiterais en conclusion souligner l'opposition entre les objets cessibles et échangeables, objets pluriels et proliférants, dont l'argent et la merde sont les meilleurs exemples, et l'objet *a*, singulier par excellence, non cessible et inéchangeable. L'objet *a* n'a pas de représentation et se situe au-delà du cessible. Fondamentalement singulier (chacun son objet *a* !), il s'oppose aux objets au pluriel que je viens d'évoquer. Comme le note Rémi Brassié dans un article intitulé « Une psychanalyse sans argent ¹⁷ ? », « le petit *a*, justement, ne se donne ni ne s'échange ». Le travail de la cure est alors, comme il le résume avec justesse, d'« instaure[r] dans le transfert la présence de l'objet *a* et l'ineffaçable de la dette ¹⁸ ». On pourra se demander si le travail analytique mené par Ernst Lanzer pendant un an avec Freud a vraiment pu aller jusque-là.

Mots-clés : Homme aux rats, névrose obsessionnelle, dette, objet a.

*[↑] Ce texte est issu d'une intervention à l'après-midi intercartels qui a eu lieu le 15 octobre 2022 à Paris.

- 1.[↑] S. Freud, « Remarques sur un cas de névrose de contrainte », dans *Cinq psychanalyses*, Paris, PUF, 2008, p. 283-378.
- 2.[↑] A.-S. Guillen, « Peut-on s'acquitter de sa dette ? Une lecture de l'Homme aux rats », *Psychanalyse Yetu*, n° 49, Toulouse, Érès, 2022, p. 39-45.
- 3.[↑] S. Freud, « Remarques sur un cas de névrose de contrainte », art. cit., p. 314.
- 4.[↑] A.-S. Guillen, « Peut-on s'acquitter de sa dette ? Une lecture de l'Homme aux rats », art. cit., p. 42.
- 5.[↑] Version Roussan, dans *Pas-tout-Lacan*, sur le site de l'ELP.
- 6.[↑] A.-S. Guillen, « Peut-on s'acquitter de sa dette ? Une lecture de l'Homme aux rats », art. cit., p. 41.
- 7.[↑] J. Lacan, *Le Séminaire, Livre VII, L'Éthique de la psychanalyse*, Paris, Le Seuil, 1986, p. 277.
- 8.[↑] S. Freud, « Remarques sur un cas de névrose de contrainte », art. cit., p. 328.
- 9.[↑] *Ibid.*, p. 334.
- 10.[↑] S. Freud, *Cinq psychanalyses*, trad. M. Bonaparte et R. Loewenstein, Paris, PUF, 1954.
- 11.[↑] A.-S. Guillen, « Peut-on s'acquitter de sa dette ? Une lecture de l'Homme aux rats », art. cit., p. 41-42.
- 12.[↑] J. Lacan, *Le Séminaire, Livre VII, L'Éthique de la psychanalyse, op. cit.*, p. 370-371.
- 13.[↑] J. Lacan, *Le Séminaire, Livre VI, Le Désir et son interprétation*, Paris, La Martinière, 2013, p. 387.
- 14.[↑] A.-S. Guillen, « Peut-on s'acquitter de sa dette ? Une lecture de l'Homme aux rats », art. cit., p. 42.
- 15.[↑] S. Freud, « Remarques sur un cas de névrose de contrainte », art. cit., p. 341.
- 16.[↑] *Ibid.*, p. 336.
- 17.[↑] R. Brassié, « Une psychanalyse sans argent ? », *Psychanalyse Yetu*, n° 49, *op. cit.*, p. 31-37, en part. p. 32.
- 18.[↑] *Ibid.*, p. 35.